

Proposition de recommandations pour le FP10

24 janvier 2025

Dans la continuité de la position de France Universités, l'Université Gustave Eiffel plaide en faveur du maintien et du renforcement du pilier 1 du programme-cadre, en élargissant les financements non seulement pour l'ERC mais aussi pour les MSCA, notamment les réseaux doctoraux, les co-fund et les postdoctoral fellowships. Ces dispositifs jouent un rôle clé dans l'attractivité des jeunes chercheurs et sont essentiels dans un contexte de difficulté à recruter des doctorants de haut niveau. Par ailleurs, ils favorisent le développement de collaborations européennes, un levier stratégique pour la réussite des alliances universitaires.

L'Université Gustave Eiffel rejoint également France Universités sur l'évolution du pilier 2, tout en préservant la possibilité de travailler sur des niveaux de TRL bas à moyen et sur des projets de taille intermédiaire (entre 5 et 10 millions d'euros), afin de dynamiser la coopération européenne et de répondre aux enjeux sociétaux.

Engagée de longue date dans les appels à projets européens, proportion de projets déposés par les équipes de recherche de notre université pour les piliers 1 et 2 est de 36 % pour chacun. Si le taux de succès est plus faible sur le pilier 1 que sur le pilier 2, il est essentiel de disposer d'appels à projets ciblés dans ce dernier, préparés en amont par les GTN Transport, Énergie et Climat. Ces appels sont déterminants pour financer la recherche sur la ville durable et favoriser les collaborations partenariales avec des institutions académiques et l'ensemble de notre écosystème.

L'orientation que semble prendre le FP10 vers une logique plus strictement socioéconomique, sans appels dédiés à la recherche au sein du pilier 2, ainsi que l'augmentation des montants financiers des projets, risque de fragiliser cet effort de recherche européen. Cette dynamique pourrait également nuire aux partenariats structurants développés avec les principales associations scientifiques, notamment dans le domaine des transports.

Par ailleurs, dans le cadre des incitations gouvernementales françaises, l'Université Gustave Eiffel a initié la création d'une alliance d'universités européennes dédiée à la ville durable, inclusive et résiliente (ODD11), aboutissant à un projet réussi en 2024. Cet appel à projet, bien que non dédié au financement de la recherche, vise à structurer un knowledge hub intégrant recherche, formation et écosystèmes. Afin d'assurer la pérennité de cette alliance, inscrite dans une trajectoire de dix ans comme les autres alliances européennes, il est crucial de pouvoir mobiliser des financements adaptés à la recherche, impliquant un réseau de 10 partenaires

académiques. Il est donc impératif que le pilier 2 continue de soutenir les thématiques des alliances universitaires européennes, lesquelles sont alignées avec les priorités stratégiques de l'Europe, notamment le Green Deal.

Nous restons pleinement disponibles pour poursuivre ces échanges et explorer ensemble les moyens d'améliorer l'efficacité et l'inclusivité du FP10, afin qu'il réponde aux besoins des établissements universitaires tout en soutenant l'innovation et la coopération à l'échelle européenne.

Gilles Roussel, Président de l'université Gustave Eiffel Agnès Jullien, Vice-Présidente Internationale Claude Marin-Lamellet, Vice-Président International Adjoint Anissa Benmamar, Représentante à Bruxelles